



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RN 141 - Aménagement entre Malvieille et Hiersac – Concertation préalable du public du 03 mai au 02 juin 2023

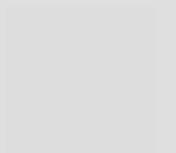
Ouverture de la concertation – 03 mai 2023 - Hiersac



Ordre du jour de la présentation

1. Accueil
2. Modalités de la concertation
3. Présentation du projet d'aménagement RN141
Malvieille-Hiersac
4. Echanges
5. Conclusion

Accueil



Modalités de la concertation

Modalités de concertation et calendrier

La concertation publique se déroule **du mercredi 03 mai au vendredi 02 juin 2023**

Pour s'informer :

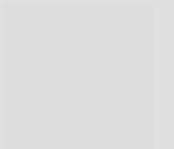
- **Un dossier de concertation** à disposition de tous dans les mairies et en téléchargement sur le site internet de la DREAL
<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/concertation-du-public-projet-d-amenagement-de-la-r5841.html>
- **Deux réunions publiques** : le 3 mai (18h00) à Hiersac
le 31 mai (18h00) à Hiersac
- **Deux ateliers**: 10 mai (18h00) à Saint-Saturnin sur la thématique mobilités/sécurité
– et le 11 mai (18h00) à Moulidars sur la thématique agriculture/environnement
- **Des panneaux d'exposition** : installés dans les mairies, ainsi que lors des réunions publiques, ils présentent les grandes lignes du projet.

Pour s'exprimer, donner un avis ou faire part d'une suggestion :

- En ligne sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Les registres de concertation accessibles en mairies de Saint-Saturnin, d'Hiersac et de Moulidars
- Lors des réunions publiques et ateliers

Présentation du projet d'aménagement RN141 Malvieille-Hiersac

Contexte du projet



Historique



Zone d'implantation du projet DUP 1996



VERDI

Auteur: Verdi
Source : IGN
Fond cartographique: Google Satellite

DUP Cognac-Angoulême-Chasseneuil obtenue le 12/09/1996, prorogée en 2006 pour 5 ans et aujourd'hui caduque

Maîtrise foncière selon avant-projet de 2007 : 100% après acquisition d'une dernière propriété bâtie

Études d'opportunité de phase 2 sur commande ministérielle du 28/04/21 pour la mise à 2x2 voies de la RN141 entre Malvieille et Hiersac

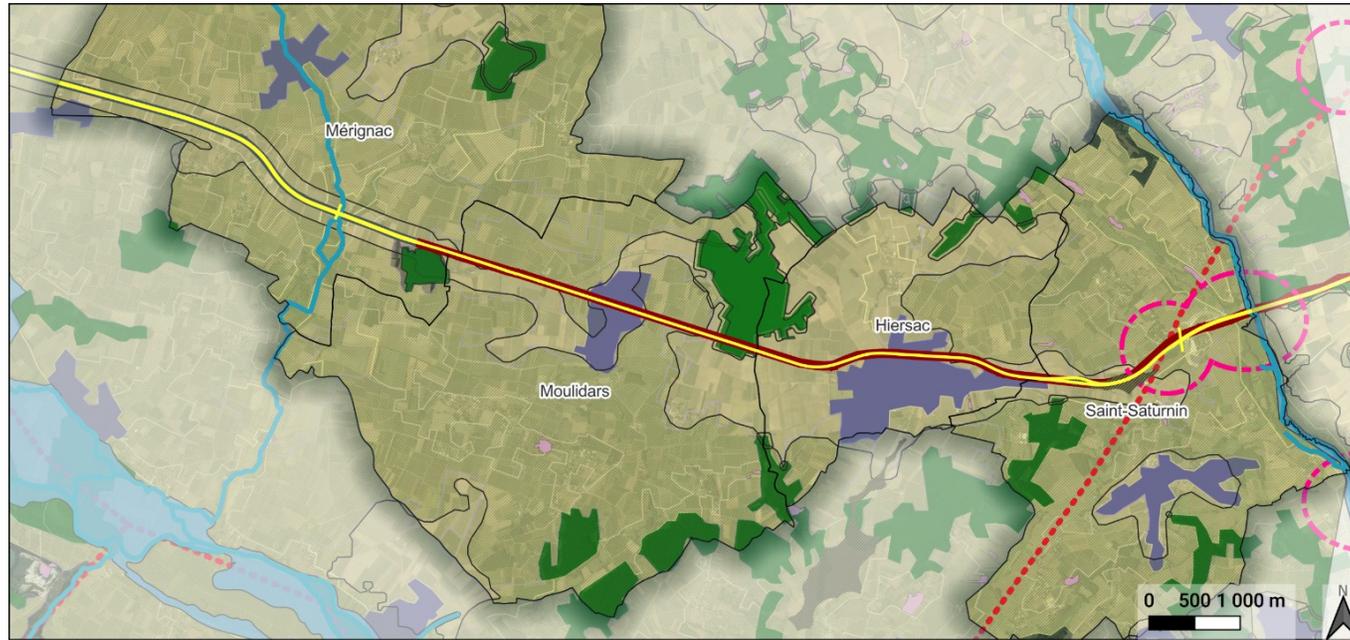
Une concertation préalable rendue nécessaire au titre de l'article 121-16 du Code de l'Environnement

Reprise du projet

Pourquoi poursuivre les études ?

- Depuis la DUP de 1996, le territoire et ses besoins ont évolué (passages à faune, aire de repos, protections acoustiques, itinéraire de substitution, calage du projet...). Ses besoins peuvent générer des emprises supplémentaires.
- C'est le cas également de la réglementation, en particulier en matière environnementale, comme l'interdiction de détruire les habitats d'espèces et de déranger ou détruire les espèces protégées.
- Aussi tous les travaux routiers doivent au préalable faire l'objet d'une autorisation environnementale.
- Par conséquent, nécessité de mise en œuvre de procédures (DUP ou déclaration de projet, autorisation environnementale) et poursuite des études (études d'opportunité, études préalables, études de conception).

Habitats naturels, faune et flore



CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES LOCALES

RN141 - 2X2 VOIES MALVIEILLE - HIERSAC

VERDI

Fond cartographique : Google Satellite

Projet	Trame bleue	Trame verte	Rupture de continuités
— RN141 - Périmètre de projet	— Réseau hydrographique	■ Boisements	--- Corridor proposé
□ Limites communales	■ Zones potentiellement humides	■ Surface agricole	■ Risque de fragmentation
		■ Pas Japonais	■ Axes routiers
		■ Pelouse Calcicole	□ LGV
		■ Corridors diffus	■ Tissu urbain

Auteur: Verdi
Sources: CLC, SRCE Poitou-Charente

Présence de boisements formant une trame verte locale

La RN141 est un élément fragmentant à la circulation d'espèces

Présence zones humides

Présence de 26 habitats naturels ou semi-naturels dont un habitat d'intérêt communautaire : les pelouses calcaires

Favorable espèces à enjeu :
orchidées
l'Odontite de Jaubert
l'Azuré du serpolet



Pelouses calcaires



Odontite de Jaubert



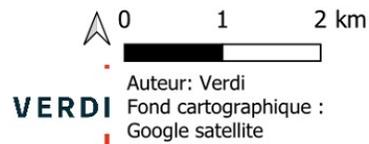
Chardonnet élégant

Faune à enjeu :
Chauves-souris (très fort)
Oiseaux
Papillons

Étude urbaine



- Limites communales
- Secteurs d'étude



Des centres-bourg inégalement attractifs et équipés ;

Une valeur patrimoniale et historique des centres-bourg et des hameaux ;

Une construction spatiale par ajout, témoin d'un étalement urbain ;

Un réseau viaire, socle d'un développement urbain linéaire



Bâti centre bourg Hiersac

Le profil agricole du territoire



Cultures de vignes, couvrant plus de la moitié de la SAU locale, soit 2 000 ha environ

Cultures céréalières 1000ha environ

— RN141- zone d'implantation potentielle du projet

Surfaces agricoles

- Blé tendre
- Gel
- Légumineuses à grain

Fourrages

Estives Landes

Prairies permanentes

Prairies temporaires

Mais grain et ensilage

Vergers

Vignes

Fruits à coque

Oliviers

Légumes fleurs

Divers

Orge

Autres céréales

Colza

Tournesol

Autres oléagineux

Proteagineux

0 1 2 km

VERDI

Auteur: Verdi
Source: RPG 2020

Acoustique et Air santé



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
ORFEA acoustique

Identification PNB trafic 2022

Acoustique :

13 bâtiments Point Noir du Bruit (PNB) situés exclusivement sur le secteur de Malvieille en bordure de la RN141 (>70 dBA en Laeq 6-22)

8 bâtiments situés à Malvieille et Hiersac présentent également un niveau élevé (>65 dBA en Laeq 6-22).

Air santé :

2 campagnes de mesure

La RN141 est une zone à enjeux en termes de pollution de l'air du fait de son trafic élevé

Mais, en moyenne annuelle estimée, les teneurs en NO₂, Btex, PM₁₀ et PM_{2,5}, respectent les valeurs seuils réglementaires ; La recommandation de l'OMS est dépassée pour PM_{2,5} sur 8 jours. Situation routière rurale.

Aucune zone à enjeux par ingestion n'est recensée au sein de la zone d'étude

Accidentologie

Analyse des accidents au cours des dix dernières années (2010 - 2019)

Taux d'accidents inférieur à la moyenne nationale sur des routes comparables mais supérieur à celui d'une route à 2x2 voies

2 accidents en 2022

Beaucoup d'accidents en face à face

	Nb accidents	Vélo	2RM	VP	PL
Total périmètre	16	0	5	25	2
<i>dont sur RN141</i>	10	0	2	19	1

	Nb accidents	Indemne	Tué	Blessé hospitalisé	Blessé léger	Total victimes
Total périmètre	16	9	3	18	7	37
<i>dont sur RN141</i>	10	5	2	16	4	27

	Nb d'accidents pour 10 ⁸ véh.km	Tués pour 100 accidents	Blessés hospitalisés pour 100 accidents	Blessés légers pour 100 accidents
RN141	2.16	20.00	160.00	40.00
Route à 2 voies	4.77	26.91	89.33	26.95
Route à 2x2 voies	1.86	17.36	71.00	51.42

Synthèse des enjeux

Enjeux	Qualification	Typologie
Milieu écologique (Habitats, Flore et faune)	Assez fort à Très fort	Enjeux écologiques patrimoniaux et protégés sur l'ensemble de l'aire d'étude
Milieu agricole	Fort	Enjeu de pérennité des exploitations agricoles et des rétablissements et franchissements de la RN141. Présence de vignes AOC.
Structure urbaine et enjeux humains	Fort	La morphologie urbaine est très sensible aux dynamique de l'axe viaire ; enjeu acoustique (13 PNB préexistants) ; traversée de hameaux et villages ; la RN141, une voie à fort trafic, contribuant pour une large part aux émissions atmosphériques du secteur des transports.
Ressource en eau	Fort	Vulnérabilité de la ressource en eau Présence de zones humides
Sécurité	Fort	Le taux d'accidents est inférieur à la moyenne nationale sur des routes comparables mais supérieur à celui d'une route à 2x2 voies ; plusieurs franchissements de la RN141 existent sans aménagements particuliers, enjeu de traversée des enjeux agricoles.
Archéologie	Fort	En zone de présomption archéologique
Trafic - Mobilités	Fort	Un territoire très tourné vers l'usage de la voiture, avec la RN141 comme maillon central des déplacements vers les pôles d'emplois les plus proches. Un trafic de transit important.
Patrimoine paysager	Moyen	Enjeu d'insertion paysagère à l'échelle du grand paysage
Géotechnique	Moyen	Sols peu épais à tendance argileuse et sensibles aux variations hydriques, reposant sur un socle calcaire très fissuré Topographie marquée par le réseau hydrographique
Risques naturels	Moyen	Risque de remontée de nappes (risque assez ponctuel et globalement modéré, en lien avec la proximité du réseau hydrographique) et au retrait-gonflement des argiles (aléa moyen sur la moitié Est du périmètre).
Patrimoine bâti	Faible	Aucune covisibilité entre le patrimoine bâti et la RN141

Programme d'aménagement

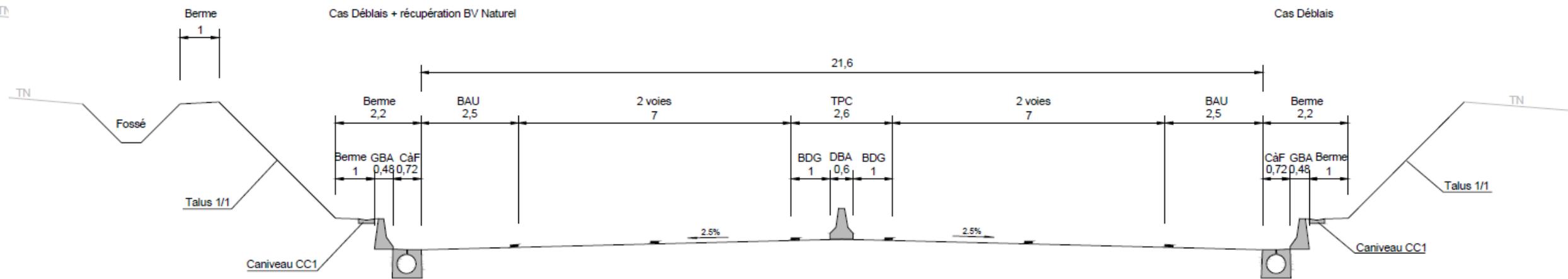
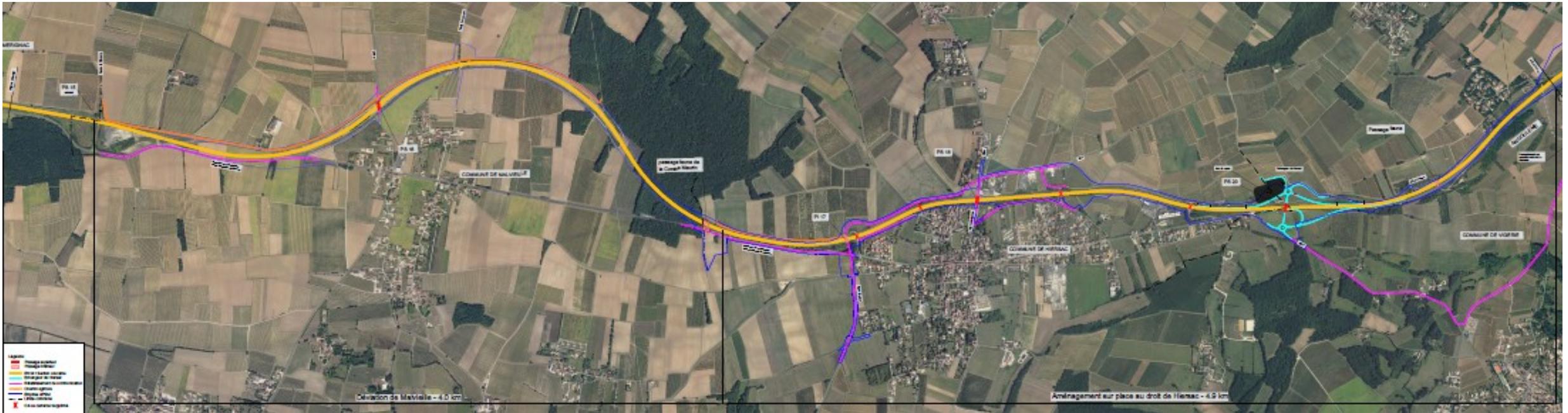
Programme d'aménagement

Un aménagement à 2x2 voies pour une cohérence d'itinéraire de la RN141

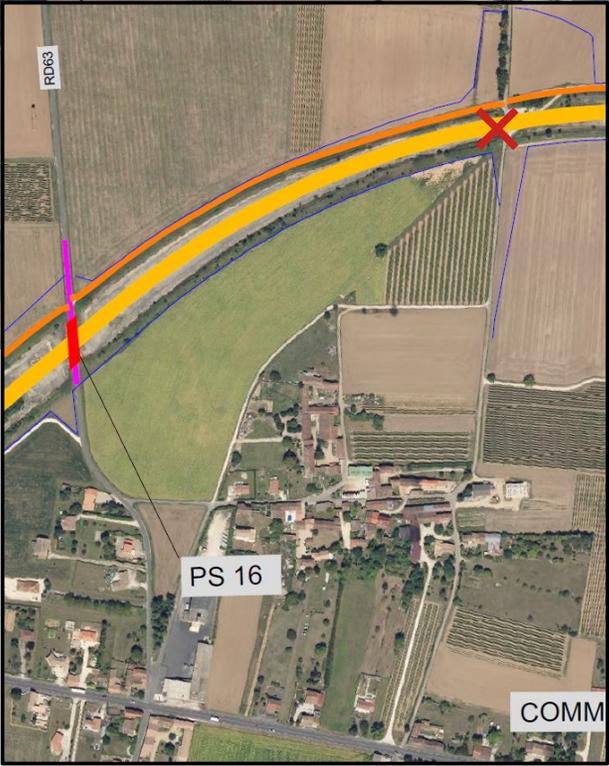
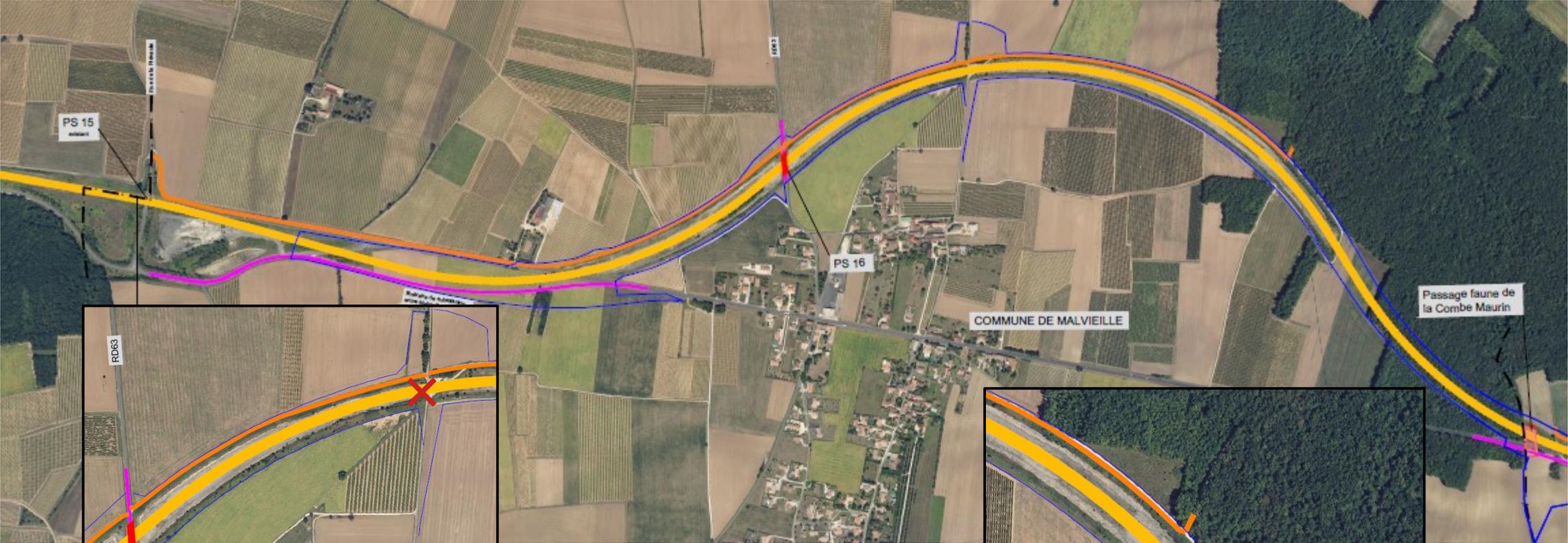
- Un échangeur sécurisé tourné vers Angoulême
- Des rétablissements de routes départementales
- Une aire de repos de 50 places de poids lourds
- Des ouvrages de transparence écologique et traitement des eaux
- Des protections acoustiques

3 solutions étudiées dans le cadre de la concertation

Solution préférentielle : Variante déclarée d'utilité publique de Malvieille et aménagement sur place de Hiersac

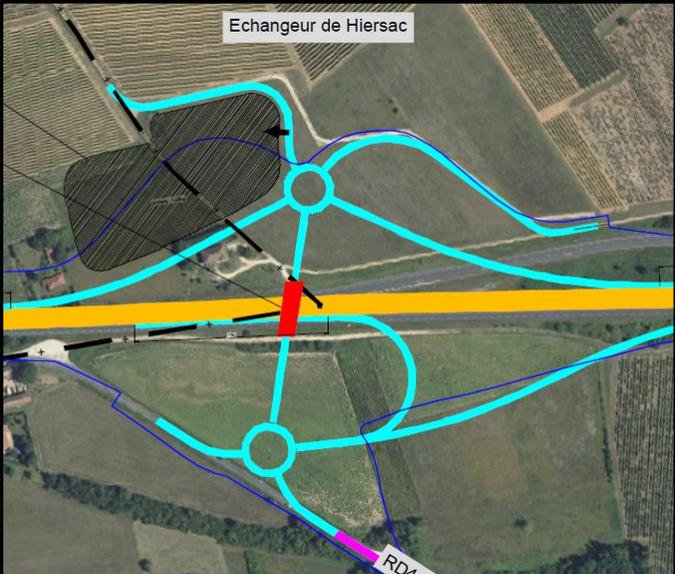
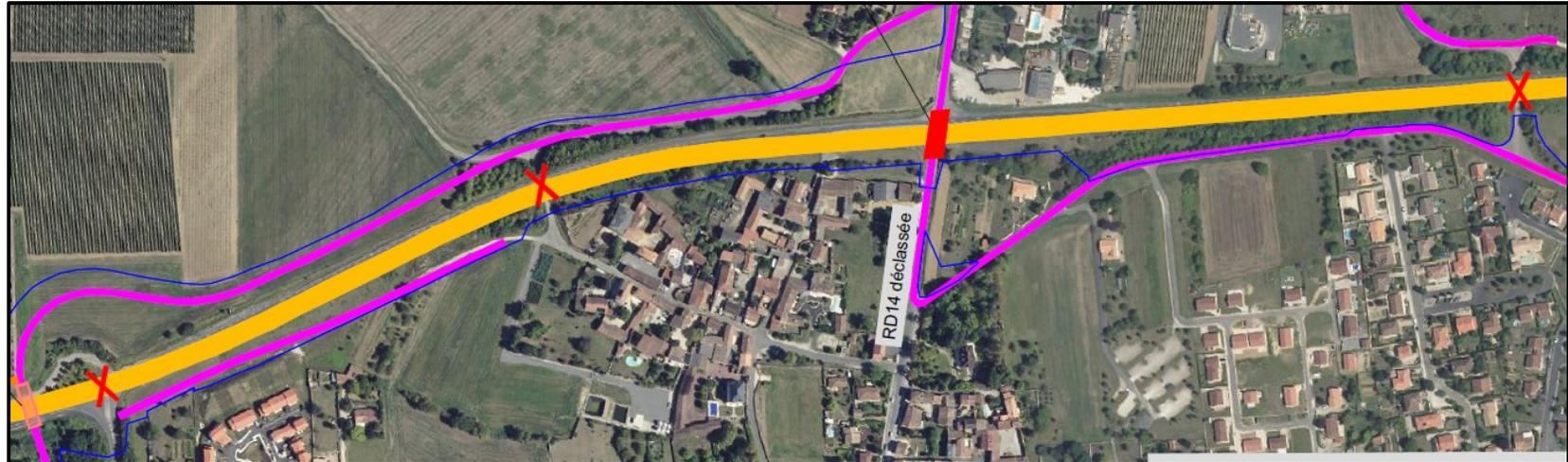
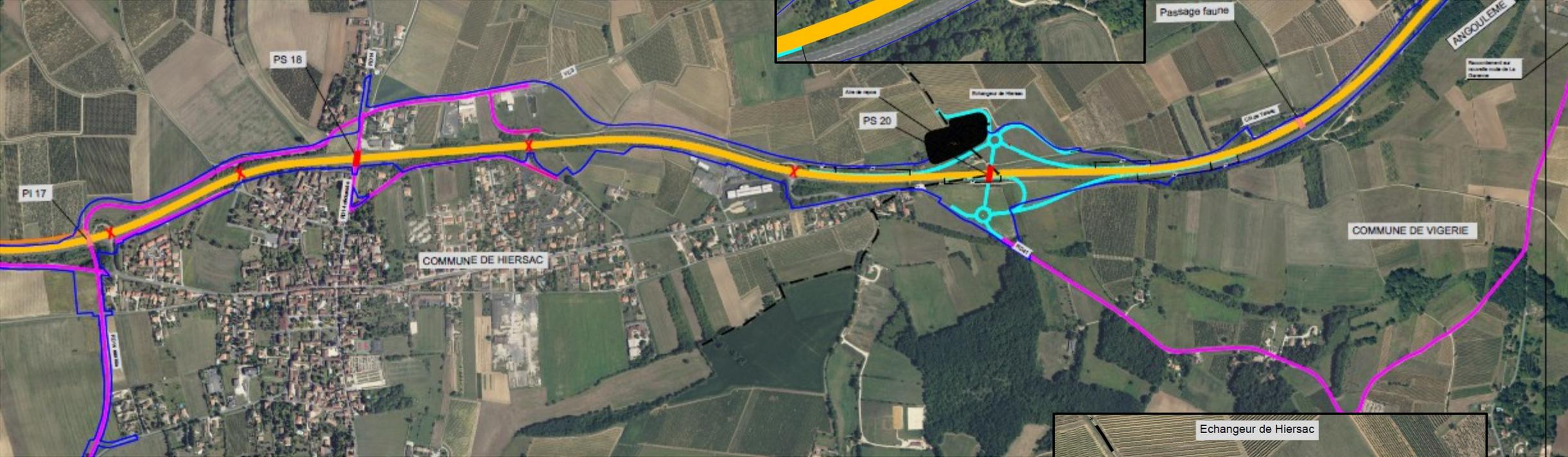


Solution préférentielle



- Légende :
- █ Passage supérieur
 - █ Passage inférieur
 - █ RN141 Section courante
 - █ RN141 Section courante - Profil réduit
 - █ Echangeur de Hiersac
 - █ Rétablissement de communication
 - █ Chemin agricole
 - █ Emprise APSM
 - Limite commune
 - X OA ou carrefour supprimé

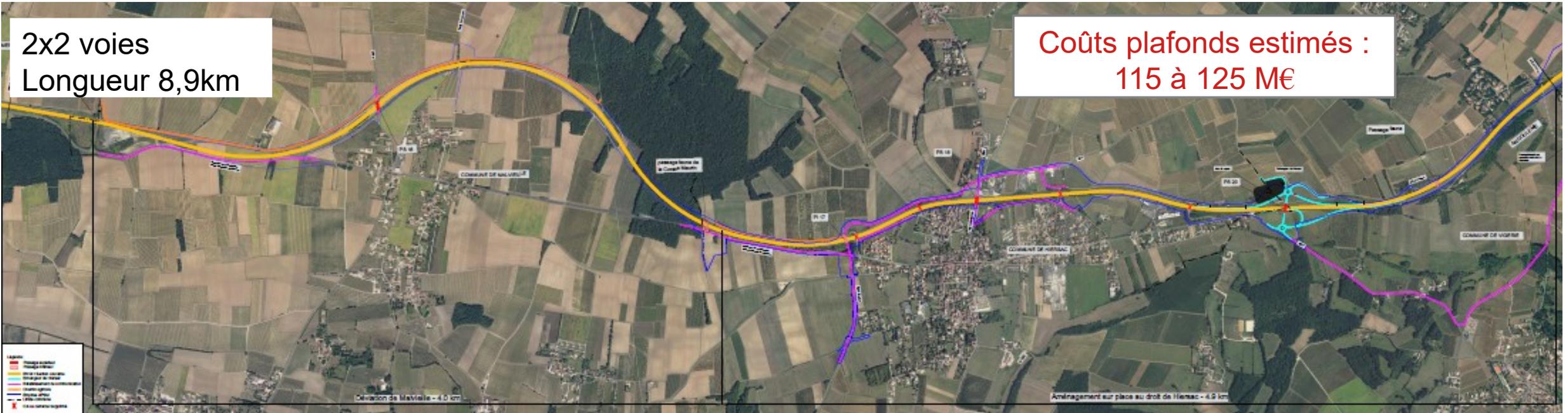
Solution préférentielle



Solution préférentielle

2x2 voies
Longueur 8,9km

Coûts plafonds estimés :
115 à 125 M€



Intérêts :

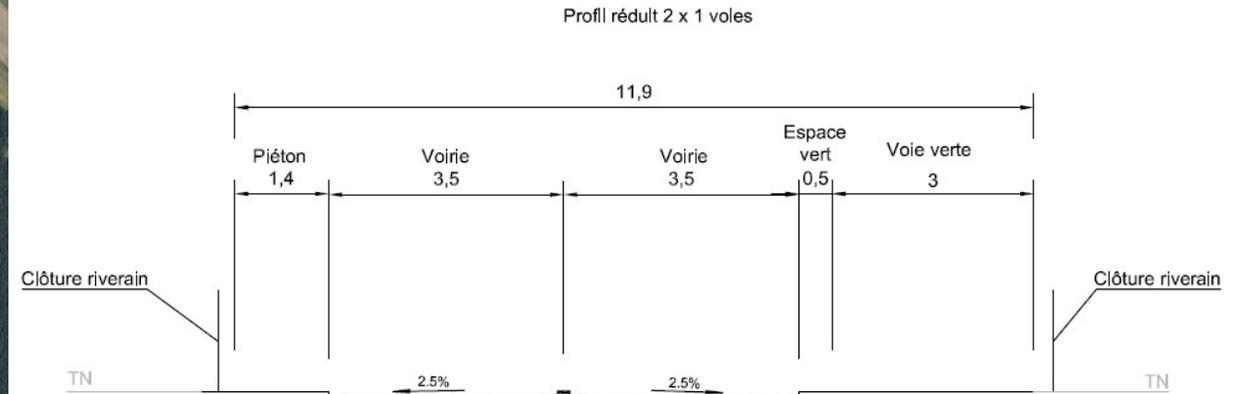
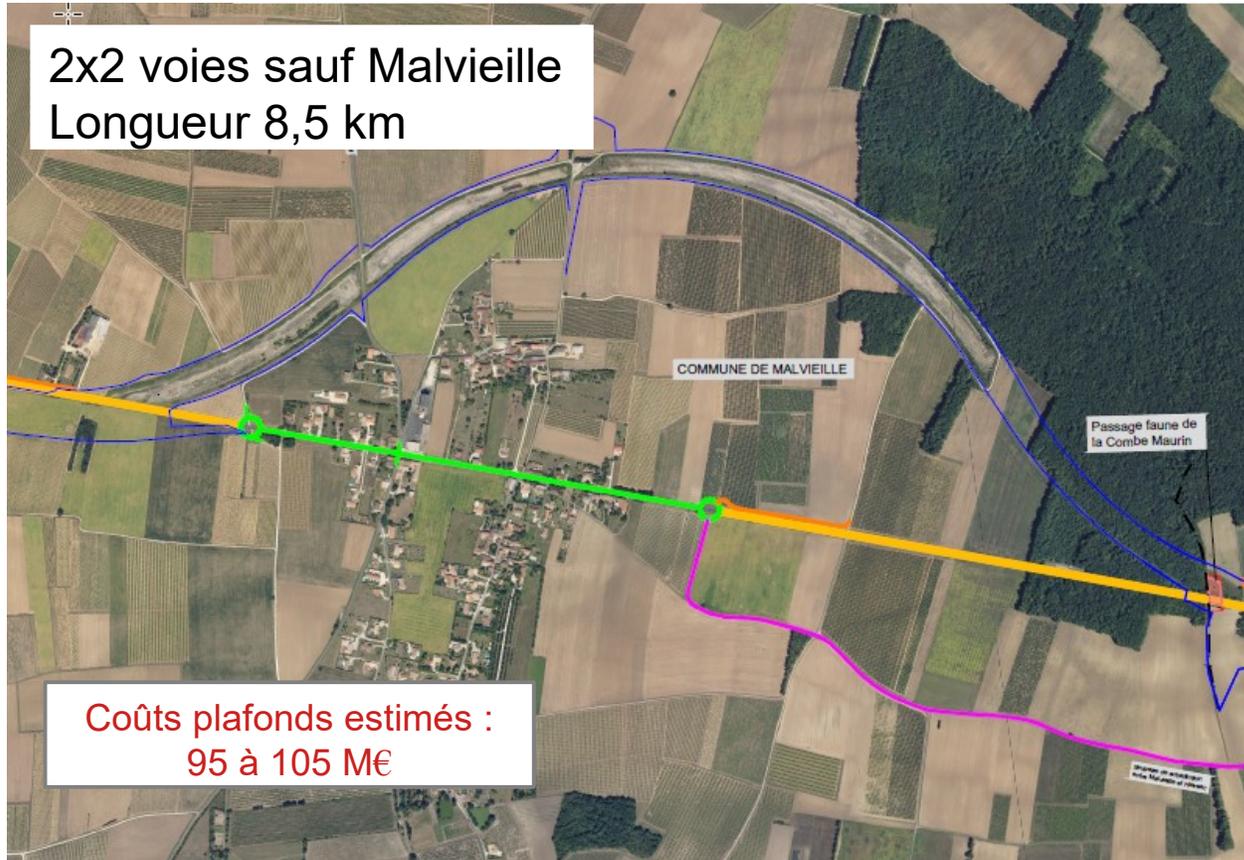
- Zone déjà décaissée, peu de terrassement à prévoir en tracé neuf
- Mise en sécurité des points d'échanges
- Maintien de la circulation sur la chaussée existante pendant les travaux
- Amélioration de l'ambiance sonore et du cadre de vie dans la traversée de Malvieille
- Aménagement foncier agricole déjà réalisé
- Dénaturation déjà réalisée

Limites :

- Zone de déblai importante à Hiersac
- Présence zones humides et flore protégées sur la zone décaissée
- Impact sur le boisement en sortie de Malvieille

Alternative : Variante en aménagement sur place de Malvieille et Hiersac

Des alternatives rendues nécessaires au regard du code de l'environnement pour les futures autorisations



Intérêts :

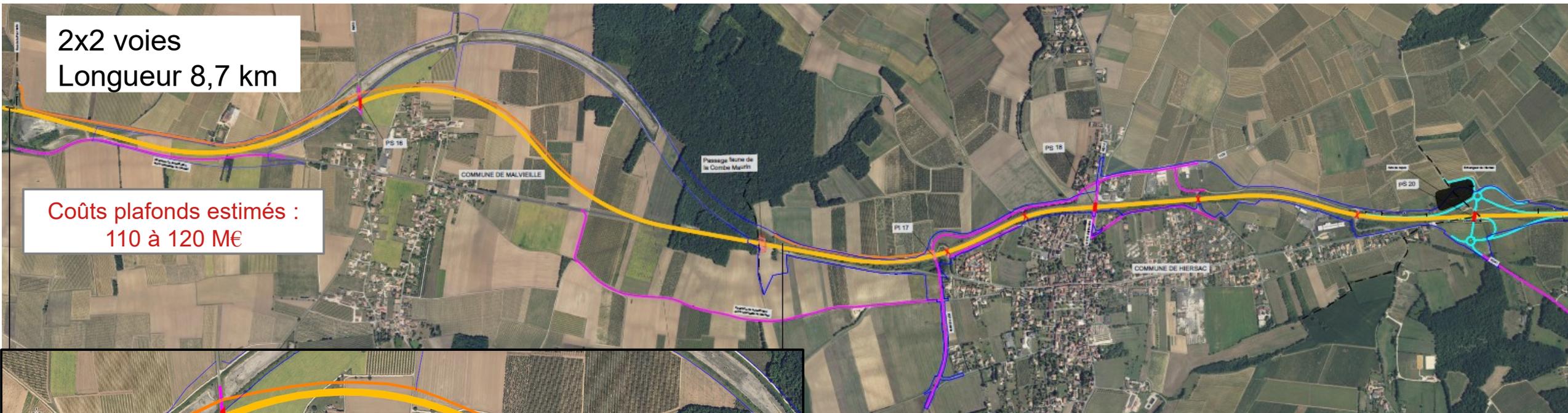
- Impacts moindres sur l'environnement
- Limitation artificialisation des sols
- Coût moindre

Limites :

- Traversée de Malvieille difficile sur RN et voirie secondaire
- Peu d'amélioration du cadre de vie
- Phasage travaux en circulation alternée
- Restitution des parcelles acquises
- Remise en état des parcelles décaissées

Alternative : Variante avec déviation plus courte de Malvieille et aménagement sur place de Hiersac

Des alternatives rendues nécessaires au regard du code de l'environnement pour les futures autorisations



Intérêts :

- Sécurité des croisements
- Phasage travaux
- Cadre de vie
- Limitation impacts sur les bois

Limites :

- Terrassements / gestion des déblais pour déviation et ASP
- Acquisition foncières
- Réaménagement foncier agricole
- Remise en état des parcelles décaissées

Analyse multicritère des alternatives

COMPARAISON TECHNIQUE DES VARIANTES

Thèmes	Déviatiion longue Malvieille et ASP* de Hiersac	ASP* Malvieille et Hiersac	Déviatiion courte de Malvieille et ASP* de Hiersac
Topographie	Vert	Jaune	Rouge
Géométrie	Vert	Jaune	Vert
Rétablissemments	Vert	Jaune	Rouge
Sécurité	Vert	Rouge	Vert
Trafic	Vert	Vert	Vert
Phasage	Vert	Rouge	Vert
Urbanisme	Jaune		

*ASP : Aménagement sur place

COMPARAISON ENVIRONNEMENTALE DES VARIANTES

Thèmes	Déviatiion longue Malvieille et ASP* de Hiersac	ASP* Malvieille et Hiersac	Déviatiion courte de Malvieille et ASP* de Hiersac
Archéologie	Jaune	Rouge	
Protection ressource en eau	Vert	Jaune	Vert
Impact qualité de l'air	Vert	Jaune	Vert
Impact acoustique	Vert	Jaune	Vert
Evaluation économique	Vert	Jaune	Vert
Impact flore et habitat	Vert	Jaune	Vert
Impact faune	Vert	Jaune	Vert
Paysage patrimoine et	Vert	Jaune	Rouge
Foncier	Vert	Jaune	Rouge

Calendrier de l'opération

Calendrier de l'opération



Echanges

Conclusion